

PARC PHOTOVOLTAÏQUE

LA PETITE VICOMTÉ, **AUX PONTS-DE-CÉ (49)**

LE PROJET EN BREF

Le parc photovoltaïque de la Petite Vicomté a été porté grâce à la synergie de plusieurs acteurs : la société d'économie mixte Alter Energies, le développeur Valeco, et de nombreux citoyens à travers le fonds d'investissement Énergie Partagée. Ensemble, ils ont financé cette installation à hauteur de 8,3 millions d'euros. La centrale est implantée sur un site qui a longtemps servi de



LOCALISATION

L'installation est aux Ponts-de-Cé, une commune du département de Maine-et-Loire.

COÛT DU PROJET :

21 280

11 ha

NOMBRE DE CAPTEURS :

SURFACE D'OCCUPATION:

8 350 000 €

LES CHIFFRES CLÉS

PUISSANCE DE L'INSTALLATION:

9 257 kWc

MONTANT INVESTI PAR LE FONDS CITOYEN

ENERGIE PARTAGÉE:

200 000 €

LES ACTEURS DU PROJET

MAÎTRE D'OUVRAGE: SEM ALTER ÉNERGIES

MAÎTRE D'ŒUVRE · VALECO

INSTALLATEUR : SPIE SUD-OUEST

TYPE DE MATÉRIEL: MODULES SUNPOWER, ONDULEURS ABB

ACTIONNAIRES: ALTER ÉNERGIES (46%), VALECO (44%), ENERGIE PARTAGÉE (10%) BAILLEUR : COMMUNE DES PONTS-DE-CE. COMMUNAUTÉ URBAINE ANGERS LOIRE

MÉTROPOLE

L'EXPERTISE D'ALTER ENERGIES alter

La société publique Alter Energies accompagne les collectivités du Maine-et-Loire, des études jusqu'à l'exploitation de projets d'énergie renouvelable tels que les installations photovoltaïques, éoliennes, de méthanisation, ou de biocarburants.

LA PAROLE AU FONDS CITOYEN ENERGIE PARTAGÉE :

« Ce parc photovoltaïque est une installation d'envergure. C'est l'exemple parfait du projet d'intérêt public et citoyen qu'il faut poursuivre ici et ailleurs, mêlant des collectivités territoriales, des experts des énergies renouvelables, des acteurs d'animation locale et une représentation citoyenne forte avec Énergie Partagée et ses milliers d'actionnaires solidaires. Cet équilibre des rôles permet de travailler collectivement à une transition énergétique significative, stable dans le temps et rentable pour le territoire. »

LA PAROLE À ALTER ENERGIES :

« À l'origine du projet, la commune des Ponts-de-Cé et Angers Loire Métropole se sont interrogées sur la meilleure solution pour valoriser cette ancienne décharge. Très rapidement, l'idée d'une centrale solaire s'est imposée et les deux collectivités se sont naturellement tournées vers Alter Energies afin qu'elle prenne en main le développement, tout en gardant la maîtrise du projet. »

LE + DU PROJET

L'électricité produite est vendue à Enercoop, fournisseur d'électricité vraiment verte, locale et citoyenne organisé en réseau de coopératives, via le mécanisme de complément de rémunération. Enercoop bonifie cet achat avec une prime qui permettra de financer des actions de sensibilisation en faveur de la transition énergétique..









